

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE -CARTE-

Siège social : 12, Avenue Habib Thameur -1069 Tunis-

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne -CARTE- publie ci-dessous les états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2002 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 30 mai 2003. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mr Fathi KCHOUK qui n' pas émis de réserves quant à leur régularité et leur sincérité.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2002

ACTIF		2002			2001
		BRUT	Amortissements et Provisions	NET	NET
AC1	Actifs incorporels				
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	98 102,871	63 172,773	34 930,098	46 118,697
AC13	Fonds commercial	15 210,000		15 210,000	15 210,000
		113 312,871	63 172,773	50 140,098	61 328,697
AC2	Actifs corporels d'exploitation				
AC21	Installations techniques et machines	2 441 990,701	1 653 707,906	788 282,795	675 862,971
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	211 753,384	123 657,703	88 095,681	88 935,678
		2 653 744,085	1 777 365,609	876 378,476	764 798,649
AC3	Placements				
AC31	Terrains et constructions				
	AC311 Terrains et constructions d'exploitation	2 322 482,527	702 512,945	1 619 969,582	1 680 033,721
	AC312 Terrains et constructions hors exploitation	4 226 000,000		4 226 000,000	4 226 000,000
AC31	Placements dans les entreprises liées et participations				
	AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	15 240 595,319		15 240 595,319	
AC33	Autres placements financiers				
	AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	24 711 360,295	1 013 367,869	23 697 992,426	36 799 138,665
	AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe	11 592 700,000		11 592 700,000	11 635 000,000
	AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	148 031,685		148 031,685	148 031,685
		58 241 169,826	1 715 880,814	56 525 289,012	54 488 204,071
AC3	Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de	79 796,490		79 796,490	0,000
AC5	Part des réassureurs dans les provisions				
	AC510 Provision pour primes non acquises	3 836 033,946		3 836 033,946	3 473 230,640
	AC520 Provision d'assurance vie	26 158,282		26 158,282	263 421,000
	AC530 Provision pour sinistres vie			0,000	0,000
	AC531 Provision pour sinistres non vie	11 937 999,700		11 937 999,700	13 109 153,922
		15 800 191,928	0,000	15 800 191,928	16 845 805,562
AC6	Créances				
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe				
	AC611 Primes acquises et non émises	2 711 071,872		2 711 071,872	1 338 667,274
	AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	14 622 063,982		14 622 063,982	15 288 734,554
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	19 746 653,170		19 746 653,170	14 082 748,650
AC63	Autres créances				
	AC631 Personnel	524 455,563		524 455,563	403 381,662
	AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	325 249,768		325 249,768	222 288,126
	AC633 Débiteur divers	80 338,061		80 338,061	121 096,956
		38 009 832,416	0,000	38 009 832,416	31 456 917,222
AC7	Autres éléments d'actif				
AC71	Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	3 107 111,687		3 107 111,687	2 607 999,051
AC72	Charges reportées				
	AC721 frais d'acquisition reportés	840 559,403		840 559,403	649 468,677
	AC722 Autres charges à répartir	1 248 861,834	883 762,976	365 098,858	463 773,143
		5 196 532,924	883 762,976	4 312 769,948	3 721 240,871
AC73	Comptes de régularisation Actif				
	AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus	242 035,877		242 035,877	236 600,483

AC733 Autres comptes de régularisation	59 430,624		59 430,624	64 509,688
	301 466,501	0,000	301 466,501	301 110,171
	5 497 999,425	883 762,976	4 614 236,449	4 022 351,042
Total de l'actif	120 396 047,041	4 440 182,172	115 955 864,869	107 639 405,243

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2002	2001
Capitaux propres			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	10 000 000,000	10 000 000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital	14 588 803,862	14 238 803,862
CP5	Résultat reporté	109 113,071	55 166,529
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		24 697 916,933	24 293 970,391
CP6	Résultat de l'exercice	1 236 079,017	1 039 946,542
Total capitaux propres avant affectation		25 933 995,950	25 333 916,933
Provisions pour risques et charges			
PA2		265 905,228	379 508,589
		265 905,228	379 508,589
		265 905,228	379 508,589
Provisions techniques brutes			
PA310	Provision pour primes non acquises	8 059 208,115	7 693 007,681
PA320	Provision d'assurance vie	5 494 763,985	4 053 487,394
PA330	Provision pour sinistres (vie)	229 783,170	68 897,000
PA331	Provision pour sinistres (non vie)	39 493 216,908	39 782 420,873
PA331	Prévisions de recours à encaisser (non vie)	-2 270 328,812	-3 489 599,851
PA360	Autres provisions techniques (vie)	265 097,700	274 314,600
PA361	Autres provisions techniques (non vie)	4 246 611,134	4 395 950,900
		55 518 352,200	52 778 478,597
PA5	Provisions techniques de contrats en unités de compte	77 454,574	0,000
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	16 352 241,962	14 749 338,685
Autres dettes			
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	5 082 069,172	4 439 807,848
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	11 609 235,445	8 351 116,353
PA63	Autres dettes		
PA631		2 400,000	2 400,000
PA632		10 457,669	21 780,776
PA633		643 254,174	446 894,368
PA634		411 113,876	779 240,678
		17 758 530,336	14 041 240,023
Autres passifs			
PA71	Comptes de régularisation Passif		
PA712	Autres comptes de régularisation Passif	49 384,619	356 922,416
		49 384,619	356 922,416
		89 755 963,691	81 925 979,721
Total du passif		90 021 868,919	82 305 488,310
Total des capitaux		115 955 864,869	107 639 405,243

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie au 31 décembre 2002

	Opérations brutes 2002	cessions et/ou rétrocessions 2002	Opérations nettes 2002	Opérations nettes 2001
PRNV1 Primes acquises				
PRNV11 Primes émises et acceptées	+ 37 482 357,126	-18 431 527,644	19 050 829,482	18 656 390,663
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	+/- -366 200,434	362 803,778	-3 396,656	136 715,408
	37 116 156,692	-18 068 723,866	19 047 432,826	18 793 106,071
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+ 541 203,631		541 203,631	1 076 918,718

CHNV1	Charges de sinistres		541 203,631		541 203,631	1 076 918,718
CHNV11	Montants payés	-	-19 396 226,236	4 345 691,369	-15 050 534,867	-11 730 316,700
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	+/-	-930 067,507	-1 171 154,222	-2 101 221,729	-4 082 438,486
			-20 326 293,743	3 174 537,147	-17 151 756,596	-15 812 755,186
CHNV2	Variation des autres provisions techniques	+/-	149 339,766		149 339,766	-237 925,683
CHNV3	Participation aux bénéfices et ristournes		-300 555,645		-300 555,645	-458 072,570
CHNV4	Frais d'exploitation					
CHNV41	Frais d'acquisition	-	-2 490 696,471		-2 490 696,471	-2 618 134,940
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	191 090,726		191 090,726	-33 266,719
CHNV43	Frais d'administration	-	-2 310 342,069		-2 310 342,069	-2 254 213,248
CHNV44	commissions reçues des réassureurs	+		3 586 355,004	3 586 355,004	2 177 688,273
			-4 609 947,814	3 586 355,004	-1 023 592,810	-2 727 926,634
CHNV5	Autres charges techniques		-586 033,094		-586 033,094	-267 962,526
RTNV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	+/-	11 983 869,793	-11 307 831,715	676 038,078	365 382,190

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie au 31 Décembre 2002

		Opérations brutes 2002	Cessions et/ou rétrocessions 2002	Opérations nettes 2002	Opérations nettes 2001
PRV1	Primes				
PRV11	Primes émises et acceptées	+	3 409 303,963	3 060 246,363	1 811 416,000
PRV2	Produits de placements				
PRV21	Revenus des placements	+	311 500,611	311 500,611	97 655,590
PRV22	Produits des autres placements	+			
	sous total 2a		3 720 804,574	3 371 746,974	1 909 071,590
CHV1	Charge de sinistres				
CHV11	Montants payés	-	-492 376,047	-457 784,375	-251 837,695
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	+/-	-160 885,737	-160 885,737	16 814,000
	sous total 3		-653 261,784	-618 670,112	-235 023,695
CHV2	Variation des autres provisions techniques				
CHV21	Provision d'assurance vie	+/-	-1 441 276,591	-1 441 276,591	-603 529,065
CHV22	Autres provisions techniques	+/-	9 216,900	9 216,900	9 160,200
CHV23	Provision sur contrats en unité de compte	+/-	-77 454,574	-77 454,574	0,000
	sous total 4		-1 509 514,265	-1 509 514,265	-594 368,865
CHV4	Frais d'exploitation				
CHV41	Frais d'acquisition	-	-330 150,229	-330 150,229	-242 660,748
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-		0,000	2 062,919
CHV43	Frais d'administration	-	-217 394,385	-217 394,385	-151 573,915
CHV44	Commissions reçues des réassureurs	+		5 739,519	5 523,000
	sous total 5		-547 544,614	-541 805,095	-386 648,740
CHV5	Autres charges techniques		-67 372,087	-67 372,087	-7 704,998
CHV9	Charges de placements		-10 115,400	-10 115,400	0,000
CHV10	Moins values non réalisées sur placements		-2 341,916	-2 341,916	0,000
RTV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		930 654,508	-308 726,409	621 928,099

Etat de résultat au 31 décembre 2002

		notes	2002	2001
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	+/-	676 038,078	365 382,190
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	+/-	621 928,099	685 325,297

PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)			
PRNT11		+	797 929,206	1 662 202,893
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-	-541 203,631	-1 076 918,718
PRNT2	Autres produits non techniques	+	438 438,676	26 919,223
CHNT3	Autres charges non techniques	-	-626 261,694	-484 996,241
Résultat provenant des activités ordinaires			1 366 868,734	1 177 914,644
CHNT4	Impôts sur le résultat	-	-130 789,717	-137 968,102
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts			1 236 079,017	1 039 946,542
Résultat net de l'exercice			1 236 079,017	1 039 946,542

Etat des engagements hors bilan au 31 décembre 2002

	2002	2001	
HB1	Engagements reçus		
HB2	Engagements donnés		
HB21	Avals, cautions et garanties de crédit données	19 000	20 000
HB22	Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
HB23	Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
HB24	Autres engagements donnés		
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

Etat de flux de trésorerie au 31 décembre 2002

	Notes	2002	2001
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		X	X
Sommes versées pour paiement des sinistres		X	X
Encaissements des primes reçues (acceptations)		X	X
Sommes versées pour les sinistres (acceptations)		X	X
Commissions versées sur les acceptations		X	X
Décaissements de primes pour les cessions		X	X
Encaissements des sinistres pour les cessions		X	X
Commissions reçues sur les cessions		X	X
Commissions versées aux intermédiaires		X	X
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		X	X
Variation des dépôts auprès des cédantes		X	X
Variation des espèces reçues des cessionnaires		X	X
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		X	X
Encaissements liés à la cession de placements financiers		X	X
Taxes sur les assurances versées au Trésor		X	X
Produits financiers reçus		X	X
Impôts sur les bénéfices payés		X	X
Autres mouvements		X	X
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		X	X
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		X	X
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		X	X
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		X	X

Décassements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	X	X
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	X	X
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	X	X
Dividendes et autres distributions	X	X
Encaissements provenant d'emprunts	X	X
Remboursements d'emprunts	X	X
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales	X	X
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	X	X
Variation de trésorerie		
Trésorerie de début d'exercice		
Trésorerie de fin d'exercice		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1 er Avril 2002.

1- Identité

Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne
Siège Social : 12, avenue Habib Thameur 1069 Tunis (Tunisie)
Capital Social : 10 MD
Tel : 71 355 022 / Fax : 71 340 875
RC : B 18794 1997
E-mail : dgen@carte.com.tn Site web :www.carte.com.tn

2- Conseil d'Administration :

Président Directeur Général : Hassine DOGHRI
Administrateurs : Abdessalem BEN AYED
Néjib DOGHRI
Union Tunisienne de Participation.
Les Mutuelles du Mans I.A.R.D.
Le Mans International Holding.
S.E.P.C.M.
Moncef DOGHRI
COFITE-SICAF

3- Les produits

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, l'Assurance CARTE a choisi d'être une compagnie d'assurance multi-branches.

Les branches gérées par l'Assurance CARTE sont les suivantes :

- Assurance Automobile
- Assurance Transport
- Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- Assurance Construction
- Assurance de Responsabilité Civile Générale
- Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail
- Assurances des autres Dommages aux Biens
- Assurance Crédit et Assurance Caution
- Assurance Assistance
- Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- Assurance de Groupe
- Assurance sur la Vie et la Capitalisation
- Assurances contre les Accidents Corporels
- La Réassurance

4- Les clients

L'assurance CARTE répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

Les Entreprises

L'assurance CARTE s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. L'assurance CARTE est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

- Pétrole / Energie
- Aviation
- Construction
- Hôtellerie

Industries textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique...
Finances
Transports

Les Particuliers

L'assurance CARTE entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. L'assurance CARTE offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale : maladie, décès, assurance vie et retraite. L'assurance CARTE propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

5-Le réseau

Avec un groupe de professionnels, la CARTE étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents et courtiers.

6-Effectif employé par catégorie et les frais de personnel s'y rapportant :

	Effectif	Salaire
- Contractuels	23	187 472,599
- Agents d'exécution	18	223 721,564
- Agents de maîtrise	17	298 460,097
- Cadres	83	2 075 773,794

II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de la réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

A – PROVISIONS TECHNIQUES :

A1 : Provisions spécifiques à l'assurance vie :

Les provisions mathématiques : calcul informatisé contrat par contrat conformément aux notes techniques.

Provisions mathématiques de rente : calcul informatisé dossier par dossier.

Provision pour frais de gestion : *ne s'applique pas, sans objet.*

Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes : Le calcul est effectué par contrat, ou groupe de contrats tels que prévus dans les polices ou les notes techniques.

Provision pour sinistres à payer : Le calcul est informatisé et il est effectué contrat par contrat . Le montant de cette provision figure sur le récapitulatif établi par le département informatique à la date d'arrêté. Les tardifs font l'objet d'une estimation qui est incorporée dans le montant total de la provision.

Provision d'égalisation : *ne s'applique pas, sans objet.*

A.2. Les provisions spécifiques à l'assurance non vie :

Les P.N.A. : Primes non acquises. Le calcul est informatisé, opéré quittance par quittance en fonction de la date d'échéance. Il est effectué en reportant les primes commerciales , donc en brut des chargements d'acquisition.

La provision pour risques en cours : PRC, le calcul est effectué par branche d'assurance.

La provision pour sinistres à payer : Le calcul est informatisé, dossier par dossier avec inventaire permanent et le département informatique adresse à la date d'arrêté un état récapitulatif des provisions brutes pour sinistres à payer présentées par branche d'assurance et par année de survenance .Les tardifs sont évalués par branche en fonction de l' expérience statistique. Des chargements de gestion sont déterminés en fonction des frais de gestion de sinistre et majorent d'autant la provision

Les prévisions de recours à encaisser : Evaluation dossier par dossier. Le bordereau des recours à encaisser est édité par l'informatique à partir de la base sinistres

Provision d'égalisation et/ou d'équilibrage : *ne s'applique pas, sans objet.*

Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes : Le calcul de la provision est effectué par contrat ou catégorie de contrats. A l'inventaire, il convient de constater la provision de clôture et l'utilisation de la provision d'ouverture.

La provision mathématique des rentes : Le calcul est informatisé. Le département informatique adresse à la direction Auto/ RC un bordereau des réserves mathématiques de rentes. Une centralisation est alors effectuée dans un état qui est ensuite adressé à la comptabilité générale

A.3. Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :

Il est procédé à la date d'arrêté à l'évaluation des placements selon leur valeur de marché. La valeur de marché est déterminée séparément pour chaque catégorie de placements de même nature. La moins value **globale** constatée par rapport à la valeur comptable nette des placements fait l'objet d'une provision pour risque d'exigibilité des engagements technique.

B - Les régularisations :

B.1. Régularisations liées aux primes émises :

Les PANE : (Primes Acquises et Non Emise) évaluation par branche par les différentes unités techniques, sur la base des contrats et avenant parvenus et des émissions intervenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Les Primes à Annuler : estimation statistique sur la base de l'ancienneté de l'arrières (notamment contentieux

Parts des réassureurs dans les PANE : Le calcul est effectué branche par branche en fonction du taux de cession de la branche.

Parts des réassureurs dans les primes à annuler : Le taux de cession moyen calculé par branche est affecté aux primes à annuler de la branche

Commissions sur les primes cédées sur PANE : Un taux moyen de commission de réassurance est déterminé pour chaque branche à partir du rapport : commissions reçues/ primes cédées. L'application du taux moyen aux PANE permet d'estimer la commission sur PANE cédées.

Frais d'acquisition reportés : Détermination d'un coefficient de frais d'acquisition selon le rapport frais d'acquisition / Primes émises. Ce coefficient est ensuite appliqué au montant des PNA

Provision pour ristournes : évaluation au niveau des PANE des ristournes probables.

Commissions à payer : Application des taux de commission donnés par la table de commissionnement aux arriérés de primes.

B.2. Régularisations liées aux placements :

Intérêts et loyers acquis et non échus : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis par référence aux contrats de locations (loyers) et aux échéanciers de remboursement (intérêts)

Loyers théoriques des immeubles d'exploitation : Le loyer fictif ou théorique est estimé sur la base de la charge que l'entreprise paierait pour un local analogue, si elle n'était pas propriétaire ou bien du produit qu'elle encaisserait si le local était loué à un tiers.

B.3. Autres régularisations :

Charges et produits constatés d'avance : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis

Charges à payer et produits à recevoir : Le calcul est effectué au service comptable selon la règle du prorata temporis.

C. Amortissements et autres provisions :

C.1. Amortissements : Calcul automatique après mise à jour du fichier des amortissements tenu sur informatique

C.2. Provisions pour risques et charges : estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale

C.3. Provisions pour dépréciation : Ces provisions font l'objet d'estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale (Provision pour dépréciation des placements, Provisions pour dépréciation des comptes de tiers, Provisions pour dépréciation des autres actifs corporels et incorporels).

II - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

1/ INFORMATION SUR LES METHODES UTILISEES

Les sociétés d'assurance sont soumises au contrôle de l'Etat en vertu de l'article 82 et suivants du Code des Assurances. Les comptes sont établis et présentés conformément aux dispositions du Code notamment l'arrêté du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentation.

Pour tout ce qui n'est pas spécifiquement prévu par le Code des Assurances et le plan comptable de l'assurance et de la réassurance, il est fait application des normes comptables générales.

2/ COMPARABILITE DES COMPTES

La présentation des états financiers a été modifiée pour les comptes clos le 31/12/2001 en application du nouveau plan comptable de l'assurance et de la réassurance.

Les comptes de l'exercice 2002 ont été établis selon les mêmes règles que l'exercice précédent.

3/ MODIFICATIONS LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

- Loi N° 2002 – 37 du 1 er Avril 2002 modifiant et complétant le code des assurances : relèvement du capital tunisien des sociétés d'assurance, nouvelle marge de solvabilité,...distribution des produits d'assurances par les banques, ...

- Arrêté du ministre des finances du 8 Août 2002 modifiant l'arrêté du 2 janvier 1993 fixant les catégories d'assurance prévues à l'article 69 du Code des assurances.

IV - NOTES SUR LE BILAN :

1-Mouvement sur les éléments de l'actif : Annexe N° 8

2-Etat récapitulatif des placements : Annexe N° 9

- Les acomptes inclus dans le poste terrains et constructions s'élèvent à :3 150 000,000 DT

- La valeur des terrains s'élèvent à : 1 076 000,000 DT.

- La valeurs des constructions d'exploitation s'élèvent à :2 322 482,527 DT.

- Les parts dans les sociétés immobilières non cotées s'élèvent à : 1 292 500,000.

3-Ventilation des créances et des dettes :

	Créances	Dettes
-Moins d'un an	: 13 006 439,274	13 186 638,641
-Plus d'un an et moins de cinq ans	: 25 003 393,142	4 571 891,695
-Plus de cinq ans	: 0,000	0,000

4-Capitaux propres :

Voir tableau en annexe

6-Provisions pour sinistres à payer : Annexe N°10

7- Informations diverses sur le bilan :

Les provisions pour risques et charges sont des provisions :

- pour impôt : 226 063,645

- pour CNSS : 39 841,583

V - NOTES SUR LE RESULTAT :

1-Produits et charges de placements : Annexe N°11

2-Résultats techniques par catégorie d'assurance : Annexe N°12 et 13

3-Ventilation des charges du personnel :

-Les salaires : 2 370 342,518
-Les charges sociales : 415 085,536

4-Les charges de commissions :

- Commissions agents généraux : 2 367 718,567
- Commissions courtiers : 453 128,133

5-Ventilation des primes par zones géographiques :

- Nord : 30 851 652,981
- Centre : 7 601 002,971
- Sud : 2 072 804,703

6-Ventilation des éléments extraordinaires et non techniques :

- Produits non techniques :

- Reprise de la provision sur redressement impôt : 379 508,589
- Profits sur cession immobilisations : 46 625,000
- Autres : 12 305,087

- Charges non techniques :

- Provision sur redressement impôt : 265 905,228
- Redressement CNSS : 67 914,820
- Redressement fonds de garantie protection civile : 153 744,944
- Autres : 21 951,527
- Affectations des frais d'exploitation par destination : 116 745,175
- Impôts sur les sociétés : 130 789,717

7-Provisions techniques d'assurance vie :

- Charges des provisions d'assurance vie à la clôture : 5 494 763,985
- Charges des provisions d'assurance vie à l'ouverture: 4 053 487,394

VI - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

I - Les opérations d'investissements qui sont exclues de l'état des flux de trésorerie :

Il s'agit des opérations suivantes :

- Souscriptions en bons de Trésor assimilables 995 700,000.
- Rachats de bons de Trésor pour 1 947 000,000
- Acquisitions de valeurs mobilières pour 1 688 066,733
- Cessions de valeurs mobilières pour 1 058 696,434.
- Remboursement BTN : 150 000,000

II – Les composantes des liquidités et équivalents de liquidités :

F 1 : Encaissements des primes reçues des assurés :

Il s'agit des encaissements suivants :

- Encaissements des primes à recevoir : 29 367 163,964
- Encaissements des acomptes de primes : 5 430 815,987
- Encaissements des traites des assurés : 6 594 655,832

F 2 : Sommes versées pour paiement des sinistres :

Il s'agit des :

- Décaissements pour sinistres : 17 587 430,244
- Encaissements des recours pour sinistres : 725 320,881

F 3 : Commissions versées aux intermédiaires :

Les commissions versées aux intermédiaires s'élèvent à 3 919 325,506

F 4 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

- Les sommes versées au personnel s'élèvent à 2 284 678,547
- Les sommes versées aux fournisseurs sont de 762 835,280

F 5 : Variation des espèces reçues des cessionnaires :

Il s'agit des comptes courants des réassureurs.

F 6 : Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers:

- BTC : 1 200 000,000
- Actions non cotées : 3 481 681,838
- Billets de Trésorerie : 400 000,000

F 7 : Encaissements liés à l'acquisition de placements financiers:

- BTC : 2 000 000,000
- BTN : 450 000,000
- Emprunts obligataires : 100 000,000
- Actions cotées : 686 765,920

F 8 : Taxes sur les assurances versées au Trésor :

Il s'agit de la taxe unique d'assurance sur les primes émises.

F 9 : Produits financiers reçus :

- Intérêts : 131 226,899.
- Dividendes : 380 950,169.
- Produits des immeubles : 34 380,828.

F 10 : Impôts sur les bénéfices payés :

Il s'agit des retenues à la source

F 11 : Autres mouvements :

- CNSS et CAVIS : 538 999,693
- Autres impôts et taxes : 274 562,389
- Retenues à la source : 489 963,902
- Fonds social : 185 717,533
- Autres : 6 256,000

F 12 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelle et corporelles :

- Matériel de transport : 176 500,000
- Mobilier de bureau : 12 911,097
- Matériel de bureau : 2 254,528
- Matériel informatique : 37 851,915
- Logiciels : 386,250
- AAI : 38 927.985

F 13 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelle et corporelles :

Il s'agit de la cession de mobilier de bureau

F 19 : Dividendes et autres distributions :

Il s'agit de distribution de dividendes.